

**DOSSIER DE CANDIDATURE A UN EMPLOI D'ATTACHÉ
TEMPORAIRE D'ENSEIGNEMENT ET DE RECHERCHE (A.T.E.R.)
année 2019-2020**

**Nom
Patronymique :**

Nom marital :

Prénom :

**Tout dossier incomplet à la date de clôture des inscriptions sera
considéré comme irrecevable.**

Pièces à fournir par tous les candidats

-
- Le dossier dûment complété.
 - Un curriculum vitae détaillé (4 pages maximum) + une liste des publications.
 - Une photocopie d'une pièce d'identité avec photographie.

Pièces à fournir selon votre situation

- Pour les candidats hors Espace Economique Européen, une copie du passeport et de la carte séjour en cours de validité.

.....
**FONCTIONNAIRE, TITULAIRE OU STAGIAIRE
APPARTENANT A UN COPRS DE CATEGORIE A**

- Copie des arrêtés de nomination et d'appartenance au corps.
- Copie des contrats si déjà ATER auparavant.

**ATTENTION : il vous appartient de compléter et de renvoyer à votre
établissement d'origine la demande de détachement**

Pièces complémentaires à joindre :

- Si vous êtes titulaire d'un doctorat ou D'une habilitation à diriger les recherches
- Engagement à se présenter au prochain concours d'enseignants-chercheurs .
- Copie du diplôme.

Indiquez le numéro du support

- Si vous êtes inscrit en vue de la préparation du doctorat ou l'habilitation à diriger des recherches
- Attestation d'inscription et certificat de scolarité.

**TITULAIRE D'UN DOCTORAT OU D'UNE HABILITATION A
DIRIGER LES RECHERCHES**

- Engagement à se présenter au prochain concours d'enseignants-chercheurs
- Copie du diplôme.

**ETUDIANT DEVANT SOUTENIR SA THESE DANS UN
DELAI D'UN AN**

- Attestation d'inscription ou certificat de scolarité.
- Attestation du directeur de thèse

**ALLOCATAIRE DE RECHERCHE/DOCTORANT
CONTRACTUEL (ayant cessé son activité •
depuis moins d'un an)
ET MONITEUR titulaire d'un doctorat.**

- Copie des contrats.
- Engagement à se présenter au prochain concours d'enseignants-Chercheurs.
- Copie du diplôme.

**ENSEIGNANT OU CHERCHEUR DE NATIONALITE
ETRANGERE ayant exercé des fonctions
d'enseignement dans un établissement
étranger d'enseignement supérieur ou de
recherche**

- Document attestant de la qualité d'enseignant ou de chercheur pendant deux ans dans un établissement étranger d'enseignement supérieur ou de de recherche.
- Attestation de Doctorat ou d'un titre ou d'un diplôme de niveau équivalent.
- Traduction des pièces non établies en français.